



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2025**

REÇU À LA SOUS PRÉFECTURE  
DE FORCALQUIER

04 MARS 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Délibération n°2025-08**

**Thème : AFFAIRES GENERALES ET JURIDIQUES 2**

**Objet : Suppression d'un poste d'adjoint devenu vacant**

L'an deux mille vingt-cinq le vingt du mois de février, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 14 février 2025 s'est réuni à l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur David GEHANT.

**Membres en exercice : 29 Membres présents : 23 Pouvoirs : 6 Suffrages exprimés : 29**

**Étaient présents :**

David GEHANT, maire ; Emmanuel LUTHRINGER, adjoint ; Thomas CHERBAKOW, adjoint ; Sylvie SAMBAIN, adjointe ; Charlotte SOULARD, adjointe ; Karima COEURET, adjointe ; Jean- Pierre GEORGE, adjoint ; Sandrine LEBRE, adjointe ; Jacqueline VILLANI, conseillère municipale ; Didier MOREL, conseiller municipal ; Francine GIAY- CHECA, conseillère municipale ; Gérard PETEY, conseiller municipal ; Caroline MASPER, conseillère municipale ; Michel DALMASSO, conseiller municipal ; Elodie OLIVER, conseillère municipale ; Aurélie ANNEQUIN, conseillère municipale ; Fabien JOURDAN, conseiller municipal ; Jérémie DENIER, conseiller municipal ; Danièle KLINGLER, conseillère municipale ; Jean- Michel GRES, conseiller municipal ; Charles DANNAUD, conseiller municipal ; Geoffroy GONZALEZ, conseiller municipal ; Adrien NIMSGERN, conseiller municipal.

**Étaient représentés :**

M. Michel CHAPUIS, conseiller municipal donne procuration à Mme Jacqueline VILLANI  
M. Rémy ROTA, conseiller municipal donne procuration à M. Jérémie DENIER  
Mme Virginie FAYET, conseillère municipale donne procuration à Mme Elodie OLIVER  
Mme Morane SOULIE, conseillère municipale donne procuration à M. David GEHANT  
M Lisa MARCEL, conseillère municipale donne procuration à M. Adrien NIMSGERN  
Mme Lorraine PRUNET donne procuration à Mme Danièle KLINGLER

**Absents excusés :**

Michel CHAPUIS, Rémy ROTA, Virginie FAYET, Morane SOULIE, Lisa MARCEL, Lorraine PRUNET.

**Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein de la présente Assemblée ; Madame Elodie OLIVER a été désignée à la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2122-7, L2122-7-2, L2122-8, L2122-14 et L2122-15 ;

VU le Code Electoral ;

VU le procès-verbal de l'élection du maire et des adjoints du 04 Juillet 2020, auquel est annexée la feuille de proclamation avec les comparutions du maire et des 8 adjoints au maire, ainsi que le tableau du conseil municipal ;

**ATTENDU** que,

- conformément à l'article L. 2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Caroline MASPER a transmis sa lettre de démission de sa fonction de septième adjoint au maire, au représentant de l'Etat dans le Département des Alpes-de-Haute-Provence le 31 janvier 2025, sans se démettre néanmoins de son mandat de conseiller municipal ;
- la démission de Madame Caroline MASPER a été acceptée par le représentant de l'Etat dans le Département des Alpes-de-Haute-Provence en date du 12 février 2025 ;
- cette acceptation a été notifiée à Madame Caroline MASPER le 12 février 2025 et que cette démission est donc devenue définitive à cette date ;

**CONSIDERANT** que le nombre d'adjoints peut être ramené à 7 sans que la bonne marche des services municipaux n'en soit altérée ;

**CONSIDERANT** qu'il appartient au conseil municipal de supprimer le poste d'adjoint devenu vacant ;

Ceci exposé,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE :**

- De supprimer le poste de 7<sup>ème</sup> adjoint au maire ;
- De fixer à 7 le nombre d'adjoints au maire ;
- De préciser que les adjoints élus à la suite de l'adjoint démissionnaire remontent d'un rang dans l'ordre du tableau ;
- Dit que le tableau du conseil municipal ci-annexé est mis à jour en conséquence ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal à effectuer toute démarche consécutive à cette décision, et pour les élus ayant reçu délégation à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 29  
CONTRE : 0  
ABSTENTIONS : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits,  
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,  
David GEHANT



Acte publié le : 04 MARS 2025

DÉPARTEMENT  
Alpes-de-Haute-Provence

ARRONDISSEMENT  
Forcalquier

Effectif légal du conseil municipal  
29

COMMUNE : FORCALQUIER

Communes de 1 000  
habitants et plus

## TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

LA SOUS-PREFECTURE  
DE FORCALQUIER

04 MARS 2025

Fonction <sup>1</sup>	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	M.	David GEHANT	23/02/1989	29/06/2020	.....
Premier adjoint	M.	Emmanuel LUTHRINGER	09/11/1965	29/06/2020	.....
Deuxième adjointe	Mme	Sylvie SAMBAIN	27/11/1954	29/06/2020	.....
Troisième adjointe	Mme	Charlotte SOULARD	04/08/1984	29/06/2020	.....
Quatrième adjoint	M.	Thomas CHERBAKOW	21/12/1989	29/06/2020	.....
Cinquième adjointe	Mme	Sandrine LEBRE	01/01/1970	29/06/2020	.....
Sixième adjoint	M.	Jean-Pierre GEORGE	06/02/1951	29/06/2020	.....
Septième adjointe	Mme	Karima COEURET	24/10/1984	29/06/2020	.....
Conseiller municipal	M.	Michel CHAPUIS	21/09/1944	29/06/2020	.....
Conseillère municipale	Mme	Jacqueline VILLANI	05/12/1949	29/06/2020	.....
Conseiller municipal	M.	Didier MOREL	22/02/1954	29/06/2020	.....
Conseiller municipal	M.	Gérard PETEY	23/03/1958	29/06/2020	.....
Conseiller municipal	M.	Michel DALMASSO	21/04/1960	29/06/2020	.....
Conseillère municipale	Mme	Francine GIAY-CHECA	24/04/1962	29/06/2020	.....
Conseillère municipale	Mme	Caroline MASPER	23/09/1976	29/06/2020	.....
Conseiller municipal	M.	Fabien JOURDAN	02/09/1978	29/06/2020	.....
Conseillère municipale	Mme	Elodie OLIVER	10/10/1980	29/06/2020	.....
Conseillère municipale	Mme	Aurélie ANNEQUIN	07/09/1981	29/06/2020	.....
Conseiller municipal	M.	Rémy ROTA	10/04/1984	29/06/2020	.....
Conseillère municipale	Mme	Virginie FAYET	30/05/1984	29/06/2020	.....
Conseillère municipale	Mme	Morane SOULIE	09/08/1990	29/06/2020	.....
Conseiller municipal	M.	Jérémie DENIER	25/10/1991	29/06/2020	.....
Conseillère municipale	Mme	Danielle KLINGLER	25/01/1950	29/06/2020	.....
Conseiller municipal	M.	Jean-Michel GRES	09/01/1962	29/06/2020	.....
Conseiller municipal	M.	Charles DANNAUD	01/07/1977	29/06/2020	.....
Conseillère municipale	Mme	Lorraine PRUNET	22/06/1979	29/06/2020	.....
Conseillère municipale	Mme	Lisa MARCEL	20/09/1980	29/06/2020	.....
Conseiller municipal	M.	Geoffroy GONZALEZ	11/07/1983	29/06/2020	.....
Conseiller municipal	M.	Adrien NIMSGERN	16/06/1993	29/06/2020	.....

Cachet de la mairie :

Certifié par le maire, à Forcalquier, le 20 février 2025

<sup>1</sup> Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.